Tafsir Al Qur'an sourate Al Jinn

Par Aboul Fida' Isma'il Ibn Kathir(ra)



Kufr Bi Taghut Publication

Un Seul Seigneur (Allah)
Un Seul Guide (Muhammad)
Un Seul Livre (Le Qur'an)
Un Seul but (Plaire a Allah)
Un Seul Combat
Une Seul Communauté

بسم الله الرحمن الرحيم

Louange à Allah, Nous Le louons et Lui demandons aide et pardon. Nous revenons repentants vers Lui. Nous recherchons auprès d'Allah la protection contre nos vices et nos méfaits. Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer. Celui qu'Il égare, nul ne peut le guider. J'atteste qu'il n'y a de divinité qu'Allah, Seul et sans associé, et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Messager. Que la prière d'Allah et Ses abondantes salutations soient sui lui, ainsi que sa famille, ses Compagnons et ceux qui les suivent dans un beau comportement jusqu'au Jour de la Rétribution! Pour ce qui suit : Qu'Allah vous fasse miséricorde, mes chers frères.

L'édition **Kufr bi Taghut Publication** est née dans le but de présenter des livres de référence, combattus et interdits par les Tawaghit, afin de réhabiliter l'honneur des héros défenseurs du Tawhid. Elle a également pour objectif de diffuser la science utile et obligatoire. Mais aussi de rendre accessible gratuitement beaucoup de livres, corrigés quant à leurs traductions, formats ou présentations.

72 - Al-Jinn

بسم الله الرحمن الرحيم

1. Dis:"Il m'a été révélé qu'un groupe de djinns prêtèrent l'oreille, puis dirent:" Nous avons certes entendu une Lecture [le Qur'an] merveilleuse ['Ajaba],
2. qui guide vers la droiture. Nous y avons cru, et nous n'associerons jamais personne à notre Seigneur.
3. En vérité notre Seigneur – que Sa grandeur soit exaltée - ne S'est donné ni compagne, ni enfant!
4. Notre insensé [Iblis] disait des extravagances contre Allah.
5. Et nous pensions que ni les humains li les djinns ne saurait jamais proférer de mensonge contre Allah.
6. Or, il y avait parmi les humains, des garçon qui cherchaient protection auprès des garçon parmi les djinns mais cela ne fit qu'accroître leur détresse.
7. Et ils avaient pensé comme vous avez pensé qu'Allah ne ressusciterait jamais personne.

Allah ordonne à Son Messager ﷺ de dire à son peuple que les Djinns, en écoutant la récitation du Coran, y crurent et se soumirent en disant aux leurs : « Nous avons entendu une lecture surprenante : elle guide vers la voie droite. Nous y avons cru, et nous n'associerons jamais personne à notre Seigneur. » (Al-Jinn, v. 1-2)

Quant au terme arabe : « لِـ » (li-), on lui a donné plusieurs sens :
- D'après Ibn 'Abbâs, cela signifie : le pouvoir d'Allah sur Ses créatures et les bienfaits qu'Il leur a accordés.
- Pour Mujâhid : c'est la Majesté du Seigneur.

- As-Suddî, de sa part, a dit qu'il s'agit de l'ordre d'Allah.
« Et Il ne S'est attribué ni compagne ni enfant. » (Al-Jinn, v. 3)
Les Djinns ne crurent plus qu'Allah se soit donné une compagne ou un enfant, puis ils affirmèrent leurs dires :
« Et que les insensés parmi nous tenaient des propos outranciers contre Allah. » (Al-Jinn, v. 4)
Voulant désigner par cela Iblîs, comme l'a avancé Mujâhid. Quant à Ibn Zayd, il a dit que quiconque prétend cela aura commis une grande injustice.
Il se peut, comme l'a conclu l'auteur, que le terme « parmi nous » englobe tout être, qu'il soit Djinn ou homme, et le verset qui s'ensuit l'affirme : « Et nous pensions que ni les hommes ni les Djinns ne proféreraient de mensonge contre Allah. » (Al-Jinn, v. 5)
En Lui attribuant une compagne et un enfant. Et les Djinns d'ajouter, en substance : en écoutant le Coran, nous y avons cru et su qu'ils disaient des choses mensongères sur Allah.
« Et il y avait des hommes parmi les humains qui cherchaient protection auprès des mâles parmi les Djinns, mais cela ne fit qu'accroître leur détresse. » (Al-Jinn, v. 6)
Car les Arabes avaient l'habitude, lorsqu'ils voulaient camper dans un lieu, de demander la protection du chef des Djinns qui s'y trouvaient, de peur de leur nuisance. En constatant cela, les Djinns accablaient les hommes par la peur, la folie et la détresse, de sorte qu'ils leur faisaient redouter leur puissance à tout moment et en tout lieu.

'Ikrima a expliqué ce fait et dit : « Les Djinns et les hommes se redoutaient mutuellement, et la peur des hommes envers les Djinns était plus intense. Quand les hommes descendaient dans une vallée, les Djinns prenaient la fuite. Le maître des humains disait : "Nous demandons la protection du maître de cette vallée." Les Djinns se disaient alors : "Puisqu'ils nous redoutent, approchons-nous d'eux et accablons-les par la folie et la peur." » Tel est le sens de la parole d'Allah : « Et il y avait des hommes parmi les humains qui cherchaient protection auprès des mâles parmi les Djinns… » (Rapporté par Ibn Abî Hâtim)

Dans le même sens, Kardam Ibn Abî As-Sa'ib Al-Ansârî a raconté : « Un jour, je sortis avec mon père de Médine pour une certaine affaire, et c'était au début de l'apparition de Muhammad ﷺ à La Mecque en tant que Prophète. La nuit, nous dûmes la passer chez un berger de moutons. À minuit, un loup vint et emporta un agneau. Le berger sursauta et s'écria : "Ô maître de cette vallée, je demande ta protection !" Alors une voix se fit entendre : "Ô loup, lâche cet agneau." Et l'agneau regagna le troupeau sans subir aucun mal. À cette occasion, Allah fit révélation à La Mecque… » et il cita le verset. (Rapporté par Ibn Abî Hâtim)

« Et ils croyaient, comme vous, qu'Allah ne susciterait jamais personne. » (Al-Jinn, v. 7)

8. Nous avions frôlé le ciel et nous l'avions trouvé Plein d'une forte garde et de bolides

9. Nous y prenions place pour écouter. Mais quiconque prête l'oreille maintenant, trouve contre lui un bolide aux aguets.
10. Nous ne savons pas si on veut du mal aux habitants de la terre ou si leur Seigneur veut les mettre sur le droit chemin.

Lorsqu'Allah chargea Muhammad ﷺ du Message et lui révéla le Coran, et afin de le préserver, Il entoura tous les coins du ciel de gardiens redoutables qui chassèrent les Djinns des places qu'ils occupaient pour écouter la révélation. Ce fut là une des grâces d'Allah et une miséricorde envers Ses serviteurs, afin d'empêcher les Djinns d'écouter la révélation et de préserver le Coran.
Les Djinns dirent : « Et nous avons certes touché le ciel, et nous l'avons trouvé plein de gardiens redoutables et de bolides. Et nous y prenions place pour écouter ; mais quiconque écoute maintenant trouve contre lui un bolide aux aguets. » (Al-Jinn, v. 8-9)
Et ils ajoutèrent : « Et nous ne savons pas si un mal est voulu pour ceux qui sont sur la terre, ou si leur Seigneur veut les guider vers la droiture. » (Al-Jinn, v. 10)
Il fallait substituer le terme « si Allah » par « si on », ce qui donne un sens plus conforme au texte arabe, car les Djinns observaient les règles de bienséance en attribuant le bien à Allah plutôt que le mal. Il ne sied à Sa Majesté que le bien, la miséricorde et les bienfaits.
Avant cet événement, c'est-à-dire avant la venue de Muhammad ﷺ, les météores étaient utilisés pour être lancés contre les Djinns qui montaient vers le ciel afin d'écouter ce qui s'y passait. Voilà pourquoi ils se

demandèrent la raison pour laquelle le ciel fut rempli de gardiens vigilants et d'engins flamboyants. Ils se dispersèrent alors partout à la recherche de la cause, et trouvèrent le Messager d'Allah ﷺ accomplissant la prière en commun avec ses compagnons, en récitant le Coran. Ils connurent alors la raison pour laquelle le ciel fut rempli de gardiens.
Parmi ces Djinns, certains crurent, tandis que d'autres se montrèrent rebelles, comme cela a été mentionné lors du commentaire de la sourate Al-Ahqâf (verset 21).
Les Djinns furent pris de stupeur et de crainte à la vue des dards flamboyants utilisés comme projectiles contre eux. Ils crurent que c'était la fin du bas monde et allèrent trouver Iblîs pour l'en informer. Iblîs leur ordonna alors de lui apporter une poignée de sable des quatre coins du monde afin de l'humer. Ils s'exécutèrent. Iblîs, après avoir humé le sable, s'écria : « Votre compagnon (le Prophète) est à La Mecque. »
Il chargea alors sept Djinns de Nassibîne de s'y rendre. Ils le trouvèrent priant dans la Mosquée sacrée et récitant le Coran. Ils s'approchèrent de lui au point de le toucher, puis ils se convertirent. Allah révéla alors cette sourate. (Extrait d'un long récit rapporté par As-Suddî)

11. Il y a parmi nous des vertueux et [d'autres] qui le sont moins: nous étions divisés en différentes sectes.
12. Nous pensions bien que nous ne saurions jamais réduire Allah a l'impuissance sur la terre et que nous ne saurions jamais le réduire à l'impuissance en nous enfuyant.

13. Et lorsque nous avons entendu le guide [le Qur'an], nous y avons cru, et quiconque croit en son Seigneur ne craint alors no diminution de récompense ni oppression.
14. Il y a parmi nous les Musulmans, et il y en a les injustes [qui ont dévié]. Et ceux qui se sont convertis à l'Islam sont ceux qui ont cherché la droiture.
15. Et quant aux injustes, ils formeront le combustible de l'Enfer.
16. Et s'ils se maintenaient dans la bonne direction, Nous les aurions abreuvés certes d'une eau abondante,
17. afin de les y éprouver. Et quiconque se détourne du rappel de son Seigneur, Il l'achemine vers un châtiment sans cesse croissant.

Les Djinns déclarent, comme Allah le montre, qu'il y en a parmi eux des croyants, des justes, et d'autres qui ne le sont pas. Ils suivent des chemins différents et sont divisés en sectes. Ils affirment : « Nous avons toujours cru que nous ne pouvions échapper à Allah sur la terre, ni nous soustraire à Sa puissance en fuyant. » (Al-Jinn, v. 12)

Ils avouent ainsi qu'Allah est toujours capable d'eux, et qu'ils ne sauraient Le réduire à l'impuissance s'ils Le fuyaient. Puis ils se vantent d'être parmi les justes en disant : « Et quand nous avons entendu la bonne parole, nous y avons cru. » (Al-Jinn, v. 13)

Car cette conversion fut pour eux un grand honneur. Ils furent convaincus que : « Quiconque croit en son Seigneur ne redoute ni diminution ni injustice. » (Al-Jinn, v. 13)

C'est-à-dire, comme l'a expliqué Ibn 'Abbâs : nul n'a peur que ses bonnes actions soient diminuées, ni d'être chargé des mauvaises actions d'autrui, comme Allah le montre ailleurs : « Et quiconque, homme ou femme, fait de bonnes œuvres tout en étant croyant, ne craindra ni injustice ni oppression. » (Tâ-Hâ, v. 112)

« Il y a parmi nous des musulmans, et parmi nous des injustes. Ceux qui se sont soumis ont choisi la voie droite. Quant aux injustes, ils seront le combustible de l'Enfer. » (Al-Jinn, v. 14-15)

Ceux qui se sont soumis, ou qui ont embrassé l'Islam, ont choisi la voie de la raison en recherchant le chemin du salut, tandis que les injustes seront le combustible de la Géhenne.

« Et s'ils s'étaient maintenus sur la voie droite, Nous les aurions abreuvés d'une eau abondante, afin de les éprouver par cela. » (Al-Jinn, v. 16-17)

Ce verset fut interprété de deux façons :

La première :

Si les soumis s'étaient maintenus sur la voie droite, la voie de l'Islam, sans s'en détourner, Allah les aurait abreuvés d'une eau abondante, ce qui signifie l'abondance des bienfaits, comme Allah a dit ailleurs : « Si les habitants des cités avaient cru et avaient été pieux, Nous leur aurions certainement accordé des bénédictions du ciel et de la terre. » (Al-A'râf, v. 96)

Cette épreuve serait alors un moyen de distinguer ceux qui persévèrent dans la foi et restent fidèles de ceux qui s'en détournent pour tomber dans l'égarement. Ibn 'Abbâs a expliqué la voie droite comme étant la

soumission et l'obéissance à Allah, ou l'Islam d'après Mujâhid. Quant à Muqâtil, il a avancé que ce verset fut révélé lorsque les Quraychites furent privés de la pluie pendant sept ans.

La deuxième :

Si les hommes se maintenaient sur la voie de l'égarement, Allah les comblerait d'une eau abondante en leur accordant des largesses et en les laissant vivre dans le bien-être afin de les conduire graduellement à leur perte et de les saisir, comme Allah a dit : « Puis, lorsqu'ils eurent oublié ce qu'on leur avait rappelé, Nous leur ouvrîmes les portes donnant sur toute chose ; et lorsqu'ils eurent exulté de joie à cause de ce qui leur avait été donné, Nous les saisîmes soudain, et les voilà désespérés. » (Al-An'âm, v. 44)

Voilà le sens de cette épreuve, adopté par Abû Mijliz, Zayd Ibn Aslam et Al-Kalbî.

« Et quiconque se détourne du rappel de son Seigneur, Il l'achemine vers un châtiment sans cesse croissant. » (Al-Jinn, v. 17)

Il les conduira ainsi vers un supplice de plus en plus sévère, sans connaître aucun répit.

18. Les mosquées sont consacrées à Allah: n'invoquez donc personne avec Allah.

19. Et quand le serviteur d'Allah s'est mis debout pour L'invoquer, ils faillirent se ruer en masse sur lui.

20. Dis:"Je n'invoque que mon Seigneur et ne Lui associe personne".

21. Dis:"Je ne possède aucun moyen pour vous faire du mal, ni pour vous mettre sur le chemin droit".

22. Dis:"Vraiment, personne ne saura me protéger contre Allah; et jamais je ne trouverai de refuge en dehors de Lui.
23. [Je ne puis que transmettre] une communication et des messages [émanent] d'Allah. Et quiconque désobéit à Allah et à Son Messager aura le feu de l'Enfer pour y demeurer éternellement.
24. Puis, quand ils verront ce dont on les menaçait, ils sauront lesquels ont les secours les plus faibles et [lesquels] sont sont les moins nombreux.

Comme les Juifs et les Chrétiens, en entrant dans leurs synagogues et leurs églises, priaient en associant d'autres au culte d'Allah, Allah ordonne à Son Prophète de ne glorifier que Lui seul, sans rien Lui associer. Ibn 'Abbâs a dit que lors de la révélation de ce verset, il n'existait sur terre que deux temples : le Temple sacré (à La Mecque) et le temple d'Ilîyâ à Jérusalem.
Quant à Sa'îd Ibn Jubayr, il a dit : « Les Djinns dirent au Prophète ﷺ : "Comment pouvons-nous venir à la mosquée alors que nous sommes loin de toi ? Et comment, dans ce cas, pouvons-nous prier avec toi ?" » À cette occasion, ce verset fut révélé : « Les mosquées appartiennent à Allah : n'invoquez donc personne avec Allah. » (Al-Jinn, v. 18)
« Et lorsque le serviteur d'Allah se leva pour L'invoquer, ils faillirent se ruer en masse sur lui. » (Al-Jinn, v. 19)
Ibn 'Abbâs a commenté ce verset et a dit : « Lorsque les Djinns entendirent le Prophète ﷺ réciter le Coran, peu s'en fallut qu'ils ne se pressent en foule autour de lui, tant ils étaient avides d'écouter le Coran. Ils

s'approchèrent de lui sans qu'il le sache, jusqu'à ce que l'ange Jibrîl lui communiquât ce verset : « Dis : Il m'a été révélé qu'un groupe de Djinns a écouté... » » (Al-Jinn, v. 1)

Le commentaire d'Al-Hasan était différent. Il a dit : « Lorsque le Messager d'Allah ﷺ se leva pour proclamer l'unicité d'Allah, appelant les hommes vers leur Seigneur, peu s'en fallut que les Arabes ne l'entourent en formant une masse compacte. »

Qatâda, de sa part, a avancé que les Djinns comme les hommes se pressaient en foule autour du Prophète ﷺ pour éteindre cette lumière, alors qu'Allah ne veut que le secourir, parachever Sa lumière et le faire triompher sur les ennemis. Cette interprétation paraît être la plus logique, en vertu du verset qui suit :

« Dis : Je n'invoque que mon Seigneur, et je ne Lui associe personne. » (Al-Jinn, v. 20)

Lorsqu'ils le contrecarrèrent et le traitèrent de menteur, s'entraidant pour éteindre la lumière qu'il apportait et la vérité, il leur répondit : je n'invoque que mon Seigneur sans rien Lui associer, je ne demande refuge qu'auprès de Lui et je me fie à Lui dans toutes mes affaires.

« Dis : Je ne puis rien pour vous, ni en mal ni en bien. » (Al-Jinn, v. 21) C'est-à-dire : je ne suis qu'un des serviteurs d'Allah ; cela ne dépend pas de ma propre volonté de vous guider ou de vous égarer. Tout revient à Allah تعالى. Puis il leur ajouta : « Dis : Nul ne saura me protéger contre Allah, et je ne trouverai en dehors de

Lui aucun refuge, sauf à transmettre un message de la part d'Allah et Ses communications. » (Al-Jinn, v. 22-23)
Car Allah a dit à ce propos dans une autre sourate : « Ô Messager, transmets ce qui t'a été descendu de la part de ton Seigneur. Si tu ne le faisais pas, alors tu n'aurais pas communiqué Son message. » (Al-Mâ'ida, v. 67)
« Et quiconque désobéit à Allah et à Son Messager aura le feu de l'Enfer où il demeurera éternellement. » (Al-Jinn, v. 23)
Il leur dit ainsi : je ne suis qu'un Prophète chargé de vous transmettre le message ; celui qui s'en détourne en désobéissant à Allah, la Géhenne lui sera destinée, d'où il ne pourra plus sortir.
« Puis, lorsqu'ils verront ce dont ils sont menacés, ils sauront alors qui a le soutien le plus faible et le nombre le plus réduit. » (Al-Jinn, v. 24)
Les associateurs seront certes les plus faibles en force et en nombre, par rapport aux croyants qui auront embrassé la foi et formeront le parti d'Allah.

25. Dis:"Je ne sais pas si ce dont vous êtes menacés est proche, ou bien, si mon Seigneur va lui assigner un délai.
26. [C'est Lui] qui connaît le mystère. Il ne dévoile Son mystère à personne,
27. sauf à celui qu'Il agrée comme Messager et qu'Il fait précéder et suivre de gardiens vigilants,
28. afin qu'Il sache s'ils ont bien transmis les messages de leur Seigneur. Il cerne [de Son savoir] ce qui est avec eux, et dénombre exactement toute chose.

Allah ordonne à Son Messager de déclarer aux hommes qu'il n'a aucune connaissance de l'Heure, si sa survenue

est proche ou si le Seigneur lui assignera un délai. Car Il est le seul à connaître le mystère, et Il ne le dévoile qu'à celui qu'Il agrée comme Prophète, comme Il a dit ailleurs : « Et de Sa science, ils n'embrassent que ce qu'Il veut. » (Al-Baqara, v. 255)

Ceci englobe les envoyés parmi les anges et les humains.

« Il ne révèle Son mystère à personne, sauf à celui qu'Il agrée comme Messager, et qu'Il fait précéder et suivre d'une escorte vigilante. » (Al-Jinn, v. 26-27)

« Celui-là, Il le fait précéder et suivre d'une escorte. » Il consacre à celui-là des anges qui s'attachent à ses pas, devant lui et derrière lui, afin de le protéger sur l'ordre d'Allah et de l'aider à transmettre le message dont il est chargé.

« Afin de savoir s'ils ont bien transmis les messages de leur Seigneur. » (Al-Jinn, v. 28)

« Il s'assure ainsi. » Cette expression, qui est attribuée à Allah selon la traduction, a été expliquée autrement par certains. Ils ont avancé que le pronom « Il » désigne le Messager d'Allah ﷺ, d'après les dires de Saʿîd Ibn Jubayr, qui a ajouté : Muhammad ﷺ fut chargé d'observer quatre anges gardiens avec Jibrîl, afin de s'assurer qu'ils avaient bien transmis les messages et de dénombrer leurs faits et gestes.

Qatâda, de sa part, a avancé en expliquant le même terme : afin que le Prophète d'Allah ﷺ soit témoin que tous les autres envoyés avaient transmis les messages de leur Seigneur et que les anges avaient correctement préservé ces messages.

Enfin, on a dit qu'il s'agit d'Allah Lui-même, une interprétation qui s'avère être la plus logique. Partant de ce sens, on peut dire que le verset signifie : Allah garde Ses Prophètes par Ses anges afin qu'ils puissent transmettre les messages, comme Il préserve également tout ce qu'Il a fait descendre comme révélation.
Ainsi, on peut interpréter ce verset à la lumière de la parole d'Allah : « Et Nous n'avions établi la direction [Qibla] vers laquelle tu te tournais que pour savoir qui suit le Messager et qui s'en retourne sur ses talons. » (Al-Baqara, v. 143)
Tout en sachant qu'Allah, le Très-Haut, connaît parfaitement les choses avant leur survenue. C'est pourquoi Il a dit : « Il embrasse [par Sa science] tout ce qui les concerne et dénombre toute chose avec précision. » (Al-Jinn, v. 28)